
Arrondissement de BETHUNE

du Bureau Communautaire

COMMUNAUTE -ooOoo---
D'AGGLOMERATION
DE BETHUNE-BRUAY, ARTOIS LYS ROMANE

Le mardi 18 octobre 2022, à 17 H 30, le Bureau Communautaire s'est réuni, à la salle Olof Palme de Béthune, sous la Présidence de Monsieur GACQUERRE Olivier, Président de la Communauté d'agglomération de Béthune-Bruay, Artois-Lys Romane en suite d'une convocation en date du 12 octobre 2022, dont un exemplaire a été affiché à l'Hôtel Communautaire.

ETAIENT PRESENTS :

GACQUERRE Olivier, LECONTE Maurice, BOSSART Steve, LAVERSIN Corinne, LEMOINE Jacky, SCAILLIEREZ Philippe, DELELIS Bernard, THELLIER David, DEROUBAIX Hervé, DE CARRION Alain, PÉDRINI Léo, CHRETIEN Bruno, COCQ Bertrand, DEBAS Gregory, DEPAEUW Didier, DUCROCQ Alain, DUHAMEL Marie-Claude, DUPONT Jean-Michel, EDOUARD Eric, GIBSON Pierre-Emmanuel, HENNEBELLE Dominique, LECLERCQ Odile, MANNESSIEZ Danielle, MEYFROIDT Sylvie, MULLET Rosemonde, , OGIEZ Gérard (à partir de la question 5) , SELIN Pierre, ALLEMAN Joëlle, BERTOUX Maryse, BEVE Jean-Pierre, BLONDEL Marcel, BOUVART Guy, CANLERS Guy, CRETEL Didier, DASSONVAL Michel, DECOURCELLE Catherine, DEFEBVIN Freddy, DELEPINE Michèle, DELETRE Bernard, DEMULIER Jérôme, DESSE Jean-Michel, DOUVRY Jean-Marie, DUBY Sophie, GAROT Line, GLUSZAK Franck, HENNEBELLE André, JURCZYK Jean-François Gérard (à partir de la question 14) LECOMTE Maurice, LEGRAND Jean-Michel, LELEU Bertrand, LOISON Jasmine, MACKÉ Jean-Marie, MAESELE Fabrice, MATTON Claudette, NEVEU Jean, PICQUE Arnaud, PRUVOST Marcel, ROBIQUET Tanguy, SANSEN Jean-Pierre, SGARD Alain, VERWAERDE Patrick, VOISEUX Dominique

PROCURATIONS :

GAQUÈRE Raymond donne procuration à DELELIS Bernard, DAGBERT Julien donne procuration à BOSSART Steve, IDZIAK Ludovic donne procuration à EDOUARD Eric, DRUMÉZ Philippe donne procuration à DEROUBAIX Hervé, OGIEZ Gérard donne procuration à MEYFROIDT Sylvie (jusqu'à la question 4), BARROIS Alain donne procuration à DEFEBVIN Freddy, BERTIER Jacky donne procuration à PÉDRINI Léo, FLAHAUT Jacques donne procuration à PICQUE Arnaud, FLAJOLET André donne procuration à HENNEBELLE André, JURCZYK Jean-François donne procuration à LECONTE Maurice(jusqu'à la question 13) , MALBRANQUE Gérard donne procuration à MACKÉ Jean-Marie, OPIGEZ Dorothee donne procuration à PRUVOST Marcel, PAJOT Ludovic donne procuration à MAESELE Fabrice, PHILIPPE Danièle donne procuration à VOISEUX Dominique

ETAIENT ABSENTS EXCUSES :

BERRIER Philibert, SOUILLIART Virginie, DEBUSNE Emmanuelle, DELANNOY Alain, DELECOURT Dominique, LEFEBVRE Nadine, BECUWE Pierre, BRAND Hervé, CASTELL Jean-François, CLAIRET Dany, CLEMENT Jean-Pierre, COCQ Marcel, DELANNOY Marie-Joséphine, DELHAYE Nicole, DELPLACE Jean-François, DESQUIRET Christophe, DUPONT Yves, FURGEROT Jean-Marc, HANNEBICQ Franck, HERBAUT Jacques, HOCQ René, LEVENT Isabelle, MARCELLAK Serge, MASSART Yvon, PREVOST Denis, QUESTE Dominique, TAILLY Gilles, TASSEZ Thierry, TRACHE Bruno

Monsieur DEMULIER Jérôme est élu Secrétaire,

La séance est ouverte,

Communauté d'Agglomération de Béthune-Bruay, Artois-Lys Romane,

DELIBERATION DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
18 octobre 2022

DEVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, EMPLOI ET TRANSITION NUMERIQUE

RAPPORT D'ACTIVITES DU POLE METROPOLITAIN DE L'ARTOIS

Monsieur le Président expose à l'Assemblée les éléments suivants :

« L'article L.5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales, prévoit que le Président de l'EPCI doit transmettre aux communes membres, un rapport retraçant l'activité de l'établissement.

Ces dispositions sont applicables aux syndicats mixtes qui doivent élaborer un rapport d'activités à destination de leurs membres.

Le Pôle Métropolitain de l'Artois a donc transmis son rapport qui vous est présenté.

Suite à l'avis favorable de la Commission « Développement Economique et Transition Ecologique » du 03 octobre 2022, l'Assemblée est invitée à en prendre acte. »

Monsieur le Président demande à l'Assemblée de bien vouloir se prononcer,

En vertu des délibérations du Conseil communautaire en date des 15 juillet et 29 septembre 2020 de prendre acte de tous rapports prévus par les dispositions législatives ou réglementaires, et notamment, ceux relatifs à la qualité et au prix du service public, aux délégataires de service public, à l'activité des syndicats mixtes, aux représentants de la collectivité dans les sociétés d'économie mixte locale... hors ceux présentés conjointement au rapport sur les orientations budgétaires.

Sur proposition de son Président,
Le Bureau communautaire,
A la majorité absolue,

PREND ACTE du rapport d'activités présenté par le Pôle Métropolitain de l'Artois, ci-annexé.

PRECISE que la présente délibération sera portée à la connaissance du Conseil communautaire lors de sa prochaine réunion.

INFORME que cette délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux par saisine de son auteur ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Lille, dans un délai de deux mois à compter de sa publication au recueil des actes administratifs de la collectivité.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits,
Ont signé au registre des délibérations les membres présents,
Pour extrait conforme,
Par délégation du Président,
Le Vice-président délégué,

Certifié exécutoire par le Président
Compte tenu de la réception en
Sous-préfecture le : **20 OCT. 2022**

Et de la publication le : **20 OCT. 2022**
Par délégation du Président,
Vice-président délégué,



BOSSART Steve



BOSSART Steve



Pôle Métropolitain de l'Artois
Réinventons-nous

PMA, 2021

Décider, peser et agir ensemble



CONTRATS DE RELANCE ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Orientations stratégiques communes aux Communautés d'agglomération membres du Pôle Métropolitain de l'Artois
Juillet 2021



Suivez-nous !
polemetropolitainartois.fr

La lettre aux maires du Pôle Métropolitain de l'Artois

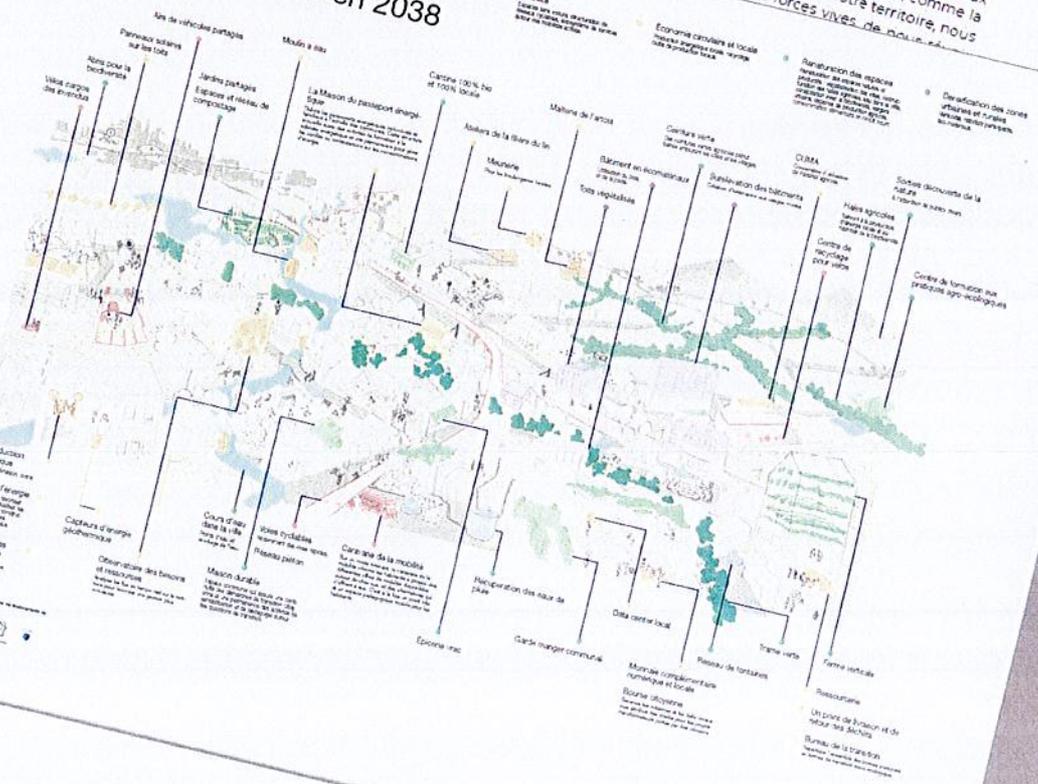
Juillet 2021 - Numéro 1

L'Édito

« Pourquoi "La lettre aux maires du Pôle Métropolitain de l'Artois", c'est notre outil commun... »

Qu'adjoint au maire dans une petite commune, je sais combien nos municipalités sont le cœur de la vitalité de notre territoire et où se développent dans la proximité les réponses aux enjeux de la population. Mais je sais également que pour faire face à certains enjeux, comme la transition écologique, le développement de l'emploi ou le rayonnement de notre territoire, nous devons agir de manière commune des moyens et en réseau nos forces vives de notre territoire.

Regards croisés sur le territoire métropolitain de l'Artois en 2038



Décider ensemble

Objectifs	Actions réalisées
<p>Gouverner et prendre des décisions</p>	<ul style="list-style-type: none"> • 5 Comités syndicaux, réunissant 22 élus désignés par les 4 collectivités membres du PMA : délibérations, échanges, débats, informations • 2 réunions de l'Exécutif et 8 « réunions des Présidents » : partages d'informations et orientations stratégiques • Intégration de quatre nouveaux délégués du Département du Pas-de-Calais suite aux élections départementales de juin 2021, élection d'une nouvelle vice-présidente du PMA au titre du Département (Emmanuelle Leveugle)
<p>Travailler sur les grands enjeux du territoire</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place de Commissions thématiques d'élus : connaissance réciproque des politiques menées sur chaque territoire, échanges de bonnes pratiques, définition d'initiatives communes : <ul style="list-style-type: none"> ○ Commission transversale « éco-transition » : 4 réunions en 2021 ○ « Mobilités et désenclavement » : commission installée le 27 avril ○ « Attractivité, développement économique, innovation, emploi » : commission installée le 6 octobre. 2^{ème} séance le 2 décembre ○ « Santé » : commission installée le 8 novembre ○ « Chaîne des parcs » : commission installée le 26 novembre ○ Nouvelle commission aménagement confiée au pilotage d'Emmanuelle Leveugle • Définition d'un calendrier des commissions pour l'ensemble de l'année 2022. • Information et outillage des Maires du territoire : création d'une Lettre aux Maires du PMA et publication de trois numéros en 2021 (juillet, septembre et décembre).
<p>Coordonner l'action des collectivités et des outils d'ingénierie</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Priorité du début de mandat en cours, l'engagement en faveur d'une meilleure lisibilité de l'ingénierie territoriale se concrétise : <ul style="list-style-type: none"> ○ Intégration de l'association Euralens au sein du PMA, décidée par le Comité syndical du PMA en juillet 2021 et achevée au 1^{er} janvier 2022 après modification des statuts du PMA (arrêté préfectoral du 21 octobre 2021), mise en place d'une nouvelle organisation interne élaborée avec les deux équipes Euralens et PMA lors d'une série de séminaires internes (validée par le comité technique du CDG62 le 15 décembre), redéfinition des modes d'actions du PMA, établissement des conditions du transfert et de la continuité des missions et moyens d'Euralens, adoption d'une Charte du « Grand Forum », héritier de l'assemblée générale d'Euralens. ○ Portage par le PMA de certaines missions d'une Agence de développement : promotion, prospection et observation

économiques, animation des acteurs économiques, futur Parc d'innovation.

- **Confortement et lisibilité du lien PMA/Agence d'urbanisme de l'Artois (AULA).**
- **Le PMA s'appuie en priorité, pour toutes ses actions, sur les équipes des trois agglomérations membres et du Département.** Un Comité de liaison avec les directions générales et directions de cabinet se réunit mensuellement pour faire le point sur les actions. Plusieurs comités techniques thématiques sont en outre animés régulièrement pour garantir la meilleure articulation et les mutualisations.

Agir ensemble

Objectifs	Actions réalisées
Agir sur l'Eco-transition et la transition énergétique	<ul style="list-style-type: none"> ● Turbine de l'éco-transition : un large cycle de concertation pour élaborer un plan territorial afin de massifier une transition écologique juste, solidaire et porteuse d'opportunités a été mené à son terme : <ul style="list-style-type: none"> ○ Un diagnostic territorial : 50 entretiens, 3 ateliers de maquettage ○ 1 séminaire de lancement ○ 38 ateliers thématiques en ligne ○ 2 jours d'Agora de l'éco-transition, les 30 juin et 1er juillet 2021 ○ Un Livret de synthèse de l'ensemble des travaux diffusé en décembre 2021 ○ Une délibération-cadre adoptée par le Comité syndical du PMA le 17 décembre, précisant la manière dont la mise en œuvre de la Turbine de l'éco-transition va être mise en œuvre par le PMA. ● Plan solaire : <ul style="list-style-type: none"> ○ Cadastre solaire du PMA : diffusion et animation du cadastre solaire (mis en ligne en octobre 2020), plus de 5.000 connexions, 5 retours d'expérience à d'autres collectivités, valorisation dans les PCAET, EPE etc. ○ Développement du solaire sur le patrimoine communal : soutien à la duplication et au développement du projet de financement citoyen "Mine de soleil", conception d'une action collective de solarisation du patrimoine public des communes à déployer en 2022. ● Développement des ENR sur les friches du territoire : pilotage d'une étude de qualification du potentiel de production d'ENR d'un catalogue de 30 friches du territoire (AULA), diffusion de l'étude (réunions avec les EPCI, réunion de présentation aux maires du territoire), établissement d'une méthodologie d'analyse des sites duplicable sur d'autres sites. ● Valorisation des énergies fatales : pilotage d'une étude de qualification du potentiel d'énergie fatale du territoire (AULA), diffusion ciblée des résultats aux sites industriels et collectivités concernés. ● Alimentation : organisation d'un temps de travail inter-collectivités sur l'alimentation

- **Partenariat avec l'ADEME** : poursuite de la convention 2019-2022, qui vise à la mise en œuvre de la « Feuille de route pour la transition énergétique du territoire du Pôle Métropolitain de l'Artois ». Ce partenariat permet le cofinancement d'un poste de chargé de mission ainsi que des actions de communication et d'animation sur 3 ans.

Agir sur l'Emploi et le Développement économique et l'Innovation

- **Portage du Parc d'innovation de l'Artois**, pour structurer l'incubation et l'accélération de l'innovation dans les entreprises à l'échelle du PMA :
 - Obtention du label régional « Parc d'innovation » le 30 mars 2021 induisant un financement par la Région.
 - Création en septembre 2021 d'un Groupement de commandes, coordonné par le PMA, pour confier l'animation du Parc d'innovation à un opérateur commun aux trois agglomérations membres du PMA.
 - Lancement d'une consultation type marché public en décembre 2021.
 - Visite du Parc d'innovation Compiègne-Beauvais-Creil en novembre 2021.
- **Création d'un site vitrine économique** à l'échelle PMA pour améliorer la visibilité du territoire pour les investisseurs à l'échelle européenne : mise en ligne en début d'année 2022.
- **Recrutement d'un chargé de mission « animation économique »** au sein du PMA le 6 septembre 2021.
- **Livraison en janvier 2021 d'une étude de prospection économique « post-COVID »** (cofinancée à 50% par la Banque des territoires) : Identifier les opportunités d'investissements à attirer sur le territoire et les argumentaires à développer.
- **Développement d'un observatoire économique du PMA** par la mobilisation de l'Agence d'urbanisme de l'Artois : tableau de bord économique trimestriel du territoire, étude de l'impact économique du Covid-19, cartographie des filières économiques du territoire, atlas du foncier et de l'immobilier économique, etc.
- **Vallée de la mobilité électrique** : positionnement du PMA au cœur de cette démarche régionale engagée avec le développement de la production de batteries pour véhicules électriques.
 - Adoption par le PMA d'une motion de soutien au projet « ACC, airbus de la batterie » (avril 2021) ;
 - Inscription du projet dans le chapeau commun PMA aux CRTE des EPCI membres du PMA signé avec le Préfet en juillet 2021 ;
 - Mobilisation des acteurs du territoire autour du projet par un débat lors de l'AG d'Euralens du 2 avril et un webinaire organisé le 7 avril pour soutenir l'émergence de filières de recyclage des batteries ;
- **Artois Hub Fluvial** : lancement d'une réflexion stratégique pour préparer le territoire à l'ouverture commerciale du Canal Seine-Nord Europe en 2028 et redynamiser le report modal du transport de marchandises.

- Participation du PMA à deux séminaires organisés par l'AULA en septembre 2021 au SIZIAF et en novembre 2021 à Lille avec les acteurs régionaux.
- Proposition formulée par le PMA d'établir un schéma directeur à l'échelle du PMA. Initiative inscrite à l'agenda 2022.
- **SIMI 2021** : pour la 4ème fois, les trois agglomérations membres du PMA et le SIZIAF ont participé ensemble, sous la bannière PMA, au SIMI les 8, 9 et 10 décembre au Palais des Congrès à Paris. Cet évènement constitue l'un des plus grands salons annuels de l'immobilier d'entreprise en France.
- Le PMA a initié et finance depuis 2017 « **Osons nos Talents** », évènement permettant d'informer très concrètement la population sur les métiers qui recrutent, par le biais d'ateliers de mise en situation sur ces métiers. En 2021, l'évènement a fait l'objet d'une thématisation « éco-transition » avec la mise à disposition d'un livret conçu par le PMA « Transition écologique et métiers de l'éco-transition ».

Agir pour l'accès du plus grand nombre à la culture

- Le PMA a porté en 2021, pour la 4ème année, l'**opération « Parcours culturels et artistiques en Artois »**. En partenariat avec la Ligue de l'Enseignement du Pas-de-Calais, cette action passe par l'engagement de jeunes en service civique pour relayer l'action des structures culturelles du territoire auprès de la population.
- 16 jeunes de 18 à 25 ans missionnés de novembre 2020 à juin 2021, plus de 1.000 habitants concernés par la cinquantaine d'actions menées dans les 19 structures culturelles partenaires.
- Une réflexion a été lancée pour évaluer le dispositif et le reconfigurer si nécessaire dans le cadre de la commission d'élus « culture » du PMA.

Peser ensemble

Objectifs	Actions réalisées
Faire valoir les intérêts du territoire	<p>Le PMA a organisé en 2021 l'élaboration et le portage de positions communes sur plusieurs grands dossiers :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Contrats territoriaux de relance et de transition écologique (les « CRTE ») : <ul style="list-style-type: none"> ○ Rencontre avec le Préfet du Pas-de-Calais le 26 janvier pour solliciter l'établissement d'un CRTE par EPCI membre du PMA et d'un « chapeau commun » à ces trois CRTE ; ○ 9 juillet 2021 : validation du « chapeau commun » PMA aux trois CRTE des EPCI membres du PMA, suivie de la signature avec M. le Préfet du Pas-de-Calais ; ○ 20 septembre 2021 : proposition formulée au Préfet du Pas-de-Calais d'une méthode pour une mise en œuvre concertée des CRTE sur le territoire du PMA.

- **Mobilités :**
 - Elaboration d'un courrier conjoint aux deux pôles métropolitains de l'Artois et de l'Artois-Douaisis pour demander à la Région la relance du projet de Réseau Express Hauts-de-France (21 janvier 2021) ;
 - Juin 2021 : élaboration, en lien avec le SMT Artois-Gohelle, d'une position collective sur la consultation ouverte par la Région sur les périmètres des nouveaux « Bassins de mobilités », institués par la loi LOM. Le PMA porte l'intégration de son territoire dans un bassin de mobilités incluant un large périmètre autour de la Métropole Européenne de Lille et le traitement prioritaire de deux axes clés : la « jambe » Lille-Hénin et la « jambe » Lille-Béthune ».
- **Engagement pour le Renouveau du Bassin minier (ERBM) :**
 - Courrier du PMA (2 avril 2021) au Premier ministre pour relancer le dossier du financement par l'Etat du volet rénovation urbaine des Cités minières (demande d'un financement Etat+Région de 80%, d'une méthode de gouvernance, de règles précises d'éligibilité et de taux de financement) ;
 - Multiples sollicitations et relances auprès des services de l'Etat par les élus du territoire, organisation d'un débat par le Conseil départemental du Pas-de-Calais le 6 décembre 2021, en présence du Président du PMA ;
 - Prise de contact avec le cabinet de la Présidence de la République en décembre 2021 pour transmettre des éléments sur les enjeux et attentes des élus du territoire, dans la perspective d'une éventuelle visite présidentielle début 2022.
- **Dialogue avec le nouvel Exécutif régional issu des élections de juillet 2021 :**
 - Invitation du PMA adressée dès septembre 2021 au Président réélu pour engager un dialogue sur quelques grands dossiers prioritaires (mobilités, développement et aménagement territorial, transition écologique) ;
 - Suite à cette initiative,
 - réception de Frédéric Motte, nouveau président de la Mission régionale Rev3, lors du Comité syndical PMA du 24 septembre 2021 ;
 - entretien avec Guislain Cambier, vice-président à la contractualisation avec les territoires, au siège du PMA le 22 novembre 2021 ;
 - intervention de Franck Dhersin, vice-président aux transports, programmée début 2022 en Commission mobilités du PMA ;

Intégrer les réseaux nationaux

- Le PMA est membre du **Réseau national des Pôles Métropolitains** et est invité, à ce titre, à différents travaux et manifestations.
